

32 *Que les pensées seules*
retenir de ces grandes idées, & de
ne s'occuper que de ce qui a plus de
proportion avec la mesure de notre
grace. C'est pourquoi saint Bernard ne
vouloit pas que ses Religieux deman-
dassent même les vertus dans des dé-
grés si sublimes & si disproportionnés
à la foiblesse des hommes. *Nous de-*
mandons, dit-il, *l'humilité, non dans*
un degré convenable à des Saints; mais
dans celui qui convient à des Religieux
pêcheurs. Nous supplions Dieu de nous
donner la patience, non telle que les
Martyrs l'ont eue; mais telle qu'elle
est nécessaire à notre profession. Nous
le prions de nous donner la charité, non
pas comme les Anges l'ont dans le Ciel;
mais telle qu'il l'a donnée à nos Peres,
qui ont été des hommes semblables à
nous, sujets aux mêmes passions, &
pêcheurs comme nous. Sans doute qu'il
y a quelque chose de plus humble, &
par conséquent de plus solide dans
cette spiritualité de saint Bernard, que
dans celle sur laquelle on fonde cette
pratique.



CHAPITRE V.

De l'abus des Actes de contrition, &
de l'utilité qu'on peut en tirer, en
retranchant cet abus.

COMME c'est sur les principes que
nous venons d'établir, qu'un Au-
teur de ce temps a fait un excellent
Discours dans un de ses Livres, sur le
jugement qu'on doit faire de ces for-
mules, qu'on appelle Actes de contri-
tion, & que ce discours éclaircit ad-
mirablement tout ce que nous avons
dit sur ce sujet, je ne puis m'empêcher
de le rapporter ici tout entier, & d'en
faire un chapitre de ce Traité.

Je ne craindrai point, dit cet Au-
teur, de dire que je ne crois pas qu'il
y ait rien de plus pernicieux aux ames,
que la confiance qu'on leur donne dans
ces actes imaginaires de contrition &
d'amour de Dieu, qu'ils pensent assu-
rément avoir faits quand ils ont récité
certaines prieres que l'on dresse pour
cet effet.

La contrition & l'amour de Dieu
sont des actions de la volonté, & les

34. *Que les pensées seules*
actions de la volonté ne sont pas des pensées, mais des mouvements, des inclinations, &, pour ainsi dire, des penes du cœur vers son objet. Or dire à Dieu, soit extérieurement, soit intérieurement, que nous l'aimons, & dresser notre esprit vers lui, n'est qu'une pensée & une réflexion d'esprit, & par conséquent ce n'est point un acte d'amour de Dieu, mais tout au plus un témoignage de celui que nous lui portons, si nous lui en portons véritablement, tout ainsi que les protestations d'amitié qu'un homme nous fait ne sont que des démonstrations d'amour & d'affection, & non point l'affection même; & l'expérience nous apprend que toutes ces démonstrations peuvent être sans aucune véritable affection dans le cœur.

Qu'est-ce donc qu'aimer Dieu, ou avoir une véritable contrition de son péché? Que chacun consulte son cœur, & s'il y trouve quelque affection un peu violente, ou de mari envers sa femme, ou de pere envers ses enfants, ou d'ami envers son ami, qu'il en examine les mouvements, & il lui sera facile d'apprendre ce que c'est qu'aimer Dieu, & de reconnoître qu'il y a

ne sont point oraison. L. I. 35
beaucoup de personnes qui se persuadent de faire souvent des actes d'amour de Dieu, qui n'ont pas seulement les ombres de cet amour.

Qu'est-ce que tous les hommes entendent, quand ils disent qu'une honnête femme aime son mari? Ne veulent-ils marquer autre chose, sinon que cette femme pense souvent en elle-même qu'elle l'aime, comme on prétend que former la même pensée au regard de Dieu, ce soit l'aimer? Jamais personne n'eut ce sentiment, & il se trouvera beaucoup de femmes qui ont eu des affections très-ardentes pour leurs maris, & qui peut-être jamais en leur vie n'ont fait de semblables réflexions. Une femme aimer son mari, c'est avoir une certaine inclination dans sa volonté qui la porte avec une douce & secrete violence à le servir, à lui obéir, à se conformer à ses volontés, à s'efforcer de lui plaire en toutes choses, à n'être touchée que de ses intérêts, & à n'avoir de joie que dans son contentement, à ressentir plus vivement ses afflictions que les siennes propres, à trouver des charmes dans sa présence, à languir dans son absence, à ne craindre rien tant que

36 *Que les pensées seules*
de blesser en la moindre chose la pu-
reté de son amour, & enfin à être
prête de donner sa vie, si l'occasion
s'en présentoit pour conserver celle
de son mari. Voilà ce que les hommes
appellent aimer, & non pas des pa-
roles & des pensées qui ne sont que
des productions de l'esprit, & non
point des effusions du cœur.

C'est par cette image imparfaite que
nous devons juger si l'amour de Dieu
regne dans nos ames. Si nous sentons
dans le fond de notre cœur un détache-
ment des choses du monde, un attache-
ment à celles de Dieu, un mépris des
vanités & des pompes de ce siècle, une
joie dans l'attente des biens éternels,
une crainte mortelle de tomber dans
la disgrâce de Dieu, un désir pressant
de lui plaire en toutes choses, un ferme
dessein de fuir toutes les occasions qui
pourroient nous engager dans le pé-
ché, & enfin une véritable disposition
dans la volonté d'abandonner pere,
mere, freres, sœurs, parens, amis,
biens, fortunes, grandeurs, honneur,
estime, plutôt que d'abandonner le
service de J. C. & la voie étroite de
l'Évangile; si, dis-je, sans nous flatter
& sans nous séduire nous-mêmes, nous

ne sont point oraison. L. I. 37
trouvons toutes ces dispositions dans
notre cœur, au moins en quelque dé-
gré; ce qui se connoît mieux par les
actions & par le réglément de notre
vie, que par des sentimens purement
intérieurs qui peuvent nous tromper
facilement, nous avons quelque sujet
de croire que nous aimons Dieu, & de
rendre grace à sa miséricorde infinie,
d'avoir répandu dans nos ames quel-
ques flammes de ce feu céleste que
Jesus-Christ est venu apporter du Ciel
en terre. Mais s'il n'y a rien de tout
cela, c'est en vain que nous nous per-
suadons que pour avoir prononcé cer-
taines paroles, ou formé certaines
pensées, nous avons produit des actes
d'amour de Dieu.

Lors, dit S. Augustin, que nous nous Aug. Epist.
reconnoissons pauvres & dans l'indigence ^{144.}
de cet amour qui accomplit véritablement
la loi, nous ne devons pas exiger ces ri-
chesses de notre misere, comme si nous
nous pouvions les donner à nous-mêmes;
mais demander, chercher & frapper par
la persévérance dans la priere. C'est
l'instruction que l'Évangile nous donne
en cent endroits; & néanmoins, parce
que, selon la pensée du même Saint,
il faut plus de temps pour demander que Conf. l. 2, c. 1.

38 *Que les pensées seules
pour obtenir, & que la main travaille
davantage à frapper à la porte qu'à re-
cevoir; cette dernière voie de prier &
de travail, que ce Pere propose pour
arriver à l'amour de Dieu, semble trop
longue & trop ennuyeuse aux péni-
tents de ce siècle, & ils s'arrêtent à la
première qu'il condamne. Tout pau-
vres & tout misérables qu'ils sont, ils
s'imaginent qu'avec l'aide de certains
termes, toutes les fois qu'il leur plaira,
ils se donneront à eux-mêmes les trésors
de la charité, & leur cœur n'étant
que glace, ils prétendent qu'aussi-tôt
qu'ils voudront s'exciter à contrition,
cette glace se fondra & s'embrasera
d'elle-même, & produira les flammes
de l'amour de Dieu.*

*Que s'ils reconnoissent, comme ils
sont obligés, à moins que de se déclai-
rer ouvertement Pélagiens, qu'il n'est
pas possible d'aimer Dieu ou de faire
un acte de contrition, si Dieu même
ne nous inspire cet amour & cette con-
trition par une singulière miséricorde,
d'où ont-ils appris que le S. Esprit,
qui souffle là où il lui plaît, ait attaché
à leurs formules la plus grande de ses
graces, qui est la conversion du pé-
cheur? au lieu que c'est le Sauveur*

ne sont point oraison. L. I. 39
même qui avoit appris à saint Augustin
que le véritable moyen d'obtenir ses
graces, étoit de les demander avec
ardeur, de les chercher avec soin, de
frapper à la porte avec importunité,
d'imiter cette veuve opiniâtre qui for-
ce le Juge de consentir à ses desirs, &
cet ami qui arraché de son ami de-
quoi suppléer à son indigence par sa
persévérance dans la priere.

*C'est ainsi que les pécheurs qui tra-
vaillent sérieusement à une véritable
& solide conversion, doivent faire.
C'est le chemin qu'ils doivent tenir
pour y arriver, en reconnoissant leur
misere & l'impuissance où ils se trou-
vent de se procurer à eux-mêmes cet
inestimable bonheur, en le demandant
à Dieu par des gémissements conti-
nuels, en le forçant par une sainte
violence de les regarder en pitié, en
attirant sur eux les graces du S. Esprit
par toutes sortes de bonnes œuvres.*

*Voilà le vrai moyen de faire de bons
actes de contrition, puisque nous ne
devons les attendre que de Dieu seul,
comme l'un de ses plus grands dons,
& qu'il a promis ses dons & ses graces
à ceux qui les lui demanderont avec
ardeur & persévérance : *Omnis qui**

40 *Que les pensées seules
petit accipit, & qui quarit invenit, &
pulsanti aperietur.*

Ce sont vos promesses, Seigneur, dit S. Augustin; & qui pourroit craindre d'être trompé, quand c'est la vérité même qui promet? *Promissa tua sunt, & quis falli timeat cum promittit veritas?*

Je ne dis pas néanmoins que ces petites prières, qu'on appelle des actes de contrition ou d'amour de Dieu, ne soient dévotes & saintes. Il faudroit condamner l'Ecriture, qui est pleine de semblables expressions, & particulièrement les Pseaumes du Roi Prophete, qui ne contiennent presque autre chose que des paroles pleines d'ardeur, pour témoigner à Dieu les transports de son amour & la violence de sa douleur dans le repentir de ses péchés.

Je reconnois encore que ces actes peuvent être très-utiles aux bonnes ames, parce qu'ayant déjà dans le fond du cœur les semences de tous ces bons mouvements, & le S. Esprit qui y réside comme dans son temple, les éclairant & les échauffant sans cesse, il ne faut pas s'étonner si les témoignages qu'elles rendent à Dieu de

ne sont point oraison. L. I. 41
l'affection qu'elles lui portent, servent à augmenter leur feu & à lui faire concevoir de nouvelles flammes.

Ces actes sont encore utiles aux pécheurs pour leur apprendre à quoi ils doivent aspirer, & ce que Dieu demande d'eux, & en quelle disposition doit être leur cœur pour satisfaire au commandement de son amour, ce que ces actes leur enseignent fort bien. Ils peuvent aussi entrer dans les prières que les pénitents font pour obtenir la contrition, & il est très-bon de les obliger de faire souvent à Dieu de ces protestations saintes, de vouloir désormais l'aimer & le servir avec une inviolable fidélité.

C'est pourquoi, afin que la calomnie ne dresse point de piège à mes paroles, je proteste encore une fois que je suis très-éloigné de vouloir blâmer ces actes de contrition, d'amour de Dieu, & de toutes les autres vertus qui se trouvent dans les livres de dévotion. J'en loue & approuve extrêmement le bon usage. Je n'en reprends que l'abus, & je prétends seulement que lorsqu'il s'agit de ramener une ame à Dieu, & de l'arracher au démon & au péché; ce n'est pas une chose si facile que l'on

42 *Que les pensées seules*
puisse croire raisonnablement qu'aussi-
tôt qu'on lui aura demandé, si elle
ne déteste pas son péché de tout son
cœur, & si elle n'est pas résolue de ser-
vir Dieu à l'avenir, & qu'elle aura ré-
pondu qu'oui, l'effet suive la parole, &
qu'à l'instant même elle brise toutes ses
chaînes pour s'élever jusques dans le
sein de Dieu; que son cœur qui étoit de
pierre, se change tout d'un coup en un
cœur de chair; & au lieu qu'auparavant
tous ses desirs se terminoient à la créa-
ture, elle entre en un moment dans une
volonté pleine de ne plus servir que
Jésus-Christ. S'y attende qui voudra;
mais pour moi je pense que ce seroit
le plus sûr de suivre l'avis de saint
Augustin & de tous les autres Peres,
de fuir les remèdes précipités, d'aspi-
rer à l'une des plus grandes graces de
Jésus-Christ, par la voie qu'il nous a
lui-même enseignée: *Petendo, quaerendo, pulsando*, en demandant, en
cherchant, en frappant à la porte; &
enfin d'établir sa conversion sur les fon-
dements solides d'une longue & sérieux
pénitence, se remettant toujours
devant les yeux cet avertissement du
Sage: *Hæreditas ad quam festinatur in
principio, in novissima benedictione care-*

ne sont point oraison. L. I. 43
dit. Les biens que l'on se hâte d'acquie-
rir au commencement, ne sont point
bénis de Dieu à la fin.

CHAPITRE VI.

*Ce que c'est que l'intention nécessaire
pour sanctifier nos actions.*

L'ILLUSION qui fait prendre les pen-
sées de l'esprit pour des mouve-
ments de la volonté, est d'une si gran-
de conséquence dans la morale, que
quoique je n'en traite ici que par rap-
port à la priere, où elle a lieu principa-
lement, je ne crois pas inutile de la dé-
couvrir encore dans une autre matiere
très-importante & très-étendue, qui
est ce qu'on appelle *intention*; parce
qu'on prend souvent sur ce sujet des
prieres par lesquelles on demande à
Dieu une bonne intention, pour cette
intention même qui sanctifie nos ac-
tions, quand elle est sainte.

Il est certain, en général, que rien
n'est plus considérable dans nos actions
que la bonne ou mauvaise intention, &
que c'est, selon la doctrine des Peres,
cet œil dont parle l'Evangile, qui rend

44 *Que les pensées seules*
nos actions toutes lumineuses, ou toutes ténébreuses, selon qu'il est lui-même lumineux ou ténébreux.

C'est par cette pureté d'intention que les actions de la sainte Vierge, quoique communes & ordinaires, sont néanmoins beaucoup au-dessus de celles de tous les Saints, Dieu ayant bien moins d'égard à l'extérieur de nos actions qu'à la source dont elles naissent.

Il n'y a rien jusqu'ici que de véritable dans cette doctrine; & bien loin qu'elle puisse servir à nous élever, c'est par elle, comme dit S. Augustin, que nous devons obscurcir & rabaisser à nos yeux tout ce qu'il y a d'éclatant & de relevé dans nos actions, puisque l'intention de nos actions n'étant bien connue que de Dieu seul, & ne sachant ainsi si elles ne sont point corrompues dans leur source, c'est-à-dire, dans l'intention qui les produit, nous ne savons en effet si elles sont bonnes ou mauvaises.

Mais voici l'abus qu'on peut en faire, & que l'on en fait même très-souvent. C'est que l'on prend pour la véritable intention, qui est le vrai principe de nos actions, l'idée que l'on a de la fin à laquelle elles devroient se

ne sont point oraison. L. I. 45
rapporter, quoiqu'il y ait une extrême différence entre l'une & l'autre. Car la véritable intention n'est pas une pensée, mais un mouvement du cœur, qui se porte vers sa fin, & qui nous fait choisir les moyens que nous jugeons propres pour l'acquiescer.

Ainsi ce n'est autre chose que l'amour même qui tend à sa fin; & quand cette intention est droite, ce n'est autre chose que la charité qui tend à Dieu, & qui nous porte à employer certains moyens pour lui plaire.

Mais il peut fort bien se faire, & il arrive même très-souvent, qu'ayant dans la volonté l'amour d'une certaine fin humaine, qui est le principe effectif de nos actions, nous concevons par l'esprit, l'idée d'une intention sainte qui regarde uniquement Dieu, & que nous prenons cette image d'intention pour la véritable intention qui produit nos actions, quoique ce soient deux choses très-différentes.

Car concevoir une intention pure, n'est pas avoir une intention pure, comme concevoir un désir, n'est pas avoir un désir. L'un est l'ouvrage de l'esprit, & une action toute naturelle, qui est, par conséquent, toujours en notre puissance. L'autre est

46 *Que les pensées seules*
un ouvrage du Saint-Esprit, un don
surnaturel de la grace, que nous de-
vons obtenir par nos prieres. L'un
laisse nos actions telles qu'elles sont,
& ne sert souvent qu'à nous cacher
l'impureté qu'elles tirent de la source
corrompue dont elles naissent. L'autre
les sanctifie & les rend pures. Ainsi il
faut bien prendre garde à ne pas pren-
dre le change; & quoiqu'il soit utile
de concevoir l'idée de ces intentions
pures, & de rapporter actuellement
nos actions par notre pensée à leur vé-
ritable fin, il est très-dangereux de
croire que nous ayons actuellement
ces intentions dans le cœur, parce que
nous en avons la pensée.

Avoir une bonne intention, c'est
aimer la volonté & la loi de Dieu, con-
sulter cette loi pour régler ses actions,
& les faire ensuite pour obéir à cette
loi; ensorte que Dieu voie dans notre
cœur ce qui nous y porte & ce qui nous
fait agir. C'est le désir de lui obéir, &
l'amour de sa loi & de sa justice.

Ainsi un homme a sujet de croire
qu'il agit avec une bonne intention,
lorsqu'ayant consulté Dieu, le matin,
pour régler ses actions, & le consul-
tant de même le long du jour sur tou-

ne sont point oraison. L. I. 47
tes les nouvelles rencontres qui se pré-
sentent, il fait ensuite toutes ses ac-
tions par l'impression de ce désir d'o-
béir à Dieu, & par l'amour de sa vo-
lonté.

Il n'est pas besoin pour cela qu'il
pense toujours actuellement à Dieu,
comme il n'est pas besoin qu'un hom-
me qui entreprend un voyage, pense
toujours actuellement au terme de son
voyage; mais il est nécessaire que ce
soit le désir d'obéir à Dieu qui soit le
principe effectif de ses actions, de la
même sorte que tous les pas que fait
un homme qui marche dans le chemin
qui le conduit à la fin de son voyage,
ont pour principe le désir d'y arriver,
quoique souvent il n'y pense pas.

Il est donc vrai qu'il suffit que nos
actions soient rapportées à Dieu par
une intention qu'on appelle virtuelle,
& que l'intention actuelle n'est pas
nécessaire; mais il faut que ce soit
une intention qui en soit effective-
ment le principe, & que Dieu voie
que la véritable cause pour laquelle
nous faisons une certaine action & non
pas une autre, est le désir de lui plaire.

*Tunc enim dicuntur opera virtute in
Deum relata, cum intentio precedens est* De Just. l.
5, c. 15.

48 *Que les pensées seules
vera causa operum que postea fiunt.*, dit
le Cardinal Bellarmin.

Et c'est ce qui fait voir qu'il faut bien distinguer la véritable intention qui produit nos actions, non-seulement des pensées par lesquelles nous les concevons ; mais encore plus de ces obligations générales par lesquelles on les offre & on les consacre à Dieu : car il est clair que ce n'est point en vertu ou par l'impression de ces oblations, que nous agissons, puisqu'elles ne nous portent point par elles-mêmes à une action plutôt qu'à une autre.

Aussi ces oblations, ces rapports intellectuels, ces protestations, ne sont que des pensées & non des actions de la volonté ; & quand elles seroient même jointes à des mouvements effectifs de charité par lesquels nous voudrions, dans le temps que nous les formons, que nos actions se rapportassent à Dieu, ce seroient simplement des désirs d'une bonne intention, mais ce ne seroient pas encore de bonnes intentions.

Car comme on peut désirer une vertu qu'on n'a pas, & que le désir de la tempérance est distingué de la pratique actuelle de la tempérance, ainsi
le

ne sont point oraison. L. I. 49

le désir que nous concevons que nos actions soient faites purement pour Dieu, n'est pas un rapport actuel de nos actions à Dieu. Avec tous ces rapports & toutes ces obligations, il y a dans nos actions un amour secret qui y domine, qui les produit, qui les rapporte à sa fin ; & c'est dans cette vue secrète & cet amour caché, que consiste la véritable intention. Nous devons demander sans cesse à Dieu qu'il purifie notre cœur, qu'il en bannisse toutes les vues des créatures ; mais nous ne devons pas prendre ces désirs, ni ces prières pour des intentions actuelles, ni croire que nous avons agi purement pour Dieu, parce que nous avons fait dans notre esprit un acte par lequel nous avons protesté que nous ne voulons rien faire que pour lui.

C'est pourquoi, quand on joindroit à toutes ces actions la pensée expresse de les faire pour des intentions les plus relevées & les plus pures qu'on puisse s'imaginer ; quand on protesteroit de n'y avoir en vue que la gloire de Dieu, & de vouloir les faire pour les mêmes fins pour lesquelles il a fait lui-même les siennes ; quand on s'uni-

Tome II.

C

50 *Que les pensées seules*
roit aux intentions de la sainte Vierge
& de tous les Bienheureux, il faudroit
néanmoins bien se donner de garde de
prendre toutes ces pensées de glorifier
Dieu pour des intentions effectivement
pures & relevées, parce qu'il peut fort
bien se faire que ces actions accom-
pagnées de toutes ces belles pensées
& de ces protestations magnifiques,
naissent effectivement d'une intention
entièrement humaine, ou d'une cha-
rité très-foible & très-imparfaite.

On doit même croire qu'on ne les
fait presque jamais avec cette pureté
d'intention dont on a l'idée & le désir,
parce qu'on est bien éloigné d'avoir le
degré de charité qui seroit nécessaire
pour cela : car l'intention est pure à
mesure que l'amour est pur ; & par
conséquent ceux qui ont le cœur impur
peuvent bien désirer cette pureté d'in-
tention ; mais ils ne l'ont pas toujours,
quoiqu'ils la désirent.

Je ne blâme donc nullement toutes
ces pratiques, qui sont bonnes en
elles-mêmes, & qui tiennent lieu de
prieres pour demander à Dieu une
bonne intention. Je prétends seule-
ment avertir de l'abus qu'on en peut
faire, & de l'illusion où l'on peut

ne sont point oraison. L. I. 51
tomber en les prenant pour des mar-
ques certaines de véritables vertus ;
au lieu que ce ne sont ordinairement
que des pensées, & tout au plus des
désirs, dont on ne doit pas conclure
qu'on y ait les vertus que l'on désire,
ni même qu'on les désire fortement ;
puisque ce désir renfermé dans ces
actes purement intérieurs, n'est com-
battu par aucune difficulté.

CHAPITRE VII.

*De la pratique des Conventions. Abus
qui pourroient s'y glisser.*

ON peut encore juger par-là de ce
que l'on doit dire d'une autre
pratique qui suppose que pour multi-
plier les actes d'amour envers Dieu,
& des autres vertus, & par conséquent
les mérites, il n'y a qu'à convenir
avec Dieu que toutes les fois qu'on
fera quelques actions & quelques
mouvements extérieurs, on lui mar-
quera par-là qu'on l'aime, ou qu'on
veut l'aimer, dans un très-haut degré,
par exemple, autant que les Séraphins :
d'où l'on prétend conclure qu'en don-